



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 JUIN 2013**

Le conseil municipal, régulièrement convoqué en date du 6 juin 2013, s'est réuni en mairie de ROULANS le jeudi 13 juin 2013 à 20 heures sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux :

Alain JACQUOT – Gérard BRIE – Hervé DUBOIS – Jean-Bernard CUENOT – Marinette MASSON – Cécile DORBON – Jean-Luc PAUTHIER – Christian TRONCIN – Dominique FIATTE – Daniel ANGUENOT – Daniel BRULET – Francis COMBEL – Pierre JOUFFROY – Jacques LOUVET.

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Assainissement Petit Roulans,
2. Sécurisation du carrefour des Trouillets,
3. Travaux de réfection de voirie,
4. C. R. Travaux en cours,
5. C. R. Conseil Communautaire du 03/06/13,
6. Questions diverses.

INFORMATIONS DU MAIRE

↪ **Dates Manifestations :** Le Maire invite les conseillers à participer aux manifestations à venir :

Vendredi 14 juin 20 h	Gala de gymnastique au gymnase
Samedi 15 juin à partir de 10 h	Fête du Foot au stade
Samedi 15 juin A. midi	Tie-break sur les courts de tennis
Vendredi 21 juin	Kermesse des écoles (cour école)
Vendredi 28 juin –	Remise des diplômes école musique (gymnase)

↪ **Chute de Particules sur Montperroux**

A la demande des riverains, une analyse complémentaire a été effectuée par la société Filab - Coût 220 € ttc. Les résultats viennent de parvenir en mairie. Il s'agit de graines de pollen digérées qui proviennent probablement des abeilles des ruchers tout proches, situés sur un terrain privé à distance réglementaire.

↪ **Badges Sybert pour l'accès à la déchetterie**

Les badges arriveront dans les boîtes aux lettres vers la mi-juin.
Accès par badge à compter du 1er juillet pour tous (particuliers et autres)
Phase d'essai en juillet – août
Au 31 août : badge obligatoire
Pour ceux qui n'ont pas encore fait la demande de badge, s'adresser en mairie ou à la déchetterie.

↳ **Rénovation Court de Tennis (court du bas)**

Le Conseil Général vient de donner son accord pour le démarrage des travaux avant attribution de subvention. L'opération a donc été programmée en juillet avec France Réalisations.

Coût : 19 745,00 € ht - Subvention Département: 28 % du ht : 5 528 € ht
Autofinancement communal : 14 217 € ht

Une demande d'aide financière a également été transmise à la Ligue de Franche-Comté.

Exposé de Daniel BRULET

Daniel BRULET a présenté à l'assemblée un exposé sur les possibilités d'économie d'énergie.

1. MISE EN SEPARATIF PETIT ROULANS

Délibération n° 28

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée accepte à l'unanimité le lancement d'un appel d'offres pour les travaux d'assainissement sur le secteur du Petit Roulans (mise en séparatif) conjointement avec le Syndicat des Eaux de Saint-Hilaire pour la partie eau. Les 2 programmes seront clairement identifiés.

Début de la consultation : lundi 24/06/2013
Date Limite de réponse : lundi 15 juillet à 16 h 30
Ouverture des plis : Lundi 15 juillet à 16 h 30

Côté subventions, le dossier a déjà été déposé et le Conseil Général du Doubs attend le résultat de la consultation pour affiner ses chiffres.

2. SECURISATION CARREFOUR DES TROUILLETS

Délibération n° 29

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée accepte à l'unanimité la signature d'une convention tripartite avec le Conseil Général du Doubs et la Commune d'Ougney-Douvot pour la réalisation des travaux de sécurisation du carrefour des Trouillets (RD 683/Route de Douvot). Le Maire est mandaté à cet effet.

La convention précise :

↳ **la nature des travaux retenus :**

Elargissement de la voie communale pour permettre les croisements et aménagement d'une surface plane au sommet de la voie pour faciliter l'accès à la RD 683.

↳ **leur coût :**

Estimation : 30 000 € h. t.
Participation 1/3 chacun soit **10 000 € h. t. chacun**(inscrit au B. P. 2013)
Le paiement s'effectuera en fonction des dépenses réellement réalisées.

↳ que la Commune de ROULANS se chargera de réaliser et de financer les acquisitions foncières nécessaires à cette opération (article 4).

3. PROGRAMME DE REFECTION DE VOIRIE

A/ Demande d'aide financière

Délibération n° 30

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal s'engage à réaliser et à financer un programme de réfection de voirie dans différents secteurs du village pour un montant total ht de quatre vingt un mille deux cent dix sept euros – **81 217,75 h. t.**, se décomposant ainsi :

N° Plan	Secteur concerné	Montant HT
1	Le Chenot – 1ère partie	4 069,05
2	Le Chenot – 2ème partie	11 350,00
3	Route d'Ougney-Douvot 1ère partie	6 232,75
4	Route d'Ougney-Douvot 2ème partie	13 176,00
5	Impasse des aloses	5 755,90
6	Rue des Prés	14 950,55
7	Rue de la Vauzoie	6 725,25
8	Chemin de la Vie de Saint-Etienne	18 958,25
	Total H. T.	81 217,75

Il ne s'agit pas de simples travaux d'entretien mais de vrais travaux de reconstitution des voiries très détériorées avec réalisation d'un enduit bicouche sur toute l'emprise.

C'est pourquoi, la commune de ROULANS :

- sollicite l'aide financière de l'Etat pour financer ce projet (D. E. T. R.),
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention.

Le plan de financement est adopté comme suit :

✂ Subvention D. E. T. R. 25 %	20 304,00 €
✂ Fonds libres communaux	60 913,75 €
Total H. T.	81 217,75 €

B/ Route du Chenot

Jean-Bernard CUENOT s'interroge sur l'intérêt de refaire la route du Chenot - partie Roulans alors que la partie appartenant à la Commune de Saint-Hilaire restera en mauvais état. Après discussions, il est convenu que le Maire prendra contact avec la municipalité de Saint-Hilaire pour proposer une opération groupée.

4. DECISION MODIFICATIVE N° 1

Délibération n° 31

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée accepte à l'unanimité la modification du budget primitif 2013 comme suit :

- DF - Article 6534 – Cotisations Urssaf Elus Part Patronale + 5 000 €

